



CONDITIONS D'INSCRIPTION SAISON 2023/2024

Le Gymnase
Hameau Le Leva
38110 La Chapelle de la Tour

contact@kenpo-isere.com

www.kenpo-isere.com

Documents à fournir :

- Fiche d'inscription
- Fiche de demande de licence FFKDA (si nécessaire)
- Certificat médical datant de moins d'un an
- Une photo d'identité
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Charte conventionnelle

Organisation des cours :

Cours	Public	Horaires	Cotisation
Enfants	Né en 2015, 2014, 2013 et 2012	Vendredi 18h00 – 19h00	90 €
Ados	Né en 2011, 2010 et 2009	Vendredi 19h15 – 20h30	110 €
Adultes	Né en 2008 et avant	Lundi et Jeudi 19h00 – 20h30	190 €
Fit Kenpo	Né en 2008 et avant	Mardi 19h00 – 20h00	110 €

Reprise des cours à compter du 4 septembre 2023

Règlement des cotisations :

Mode de paiement :

Chèque, espèces, virement bancaire.

Paiement possible en plusieurs fois :

Cours Enfants : 90 € (paiement en 3 fois : 30 € en septembre, 30 € en décembre, 30 € en mars).

Cours Ados et Fit Kenpo : 110 € (paiement en 4 fois : 30 € en septembre, 30 € en décembre, 30 € en mars, 20 € en mai).

Cours Adultes : 190 € (paiement en 4 fois : 50 € en septembre, 50 € en décembre, 50 € en mars, 40 € en mai).

Partenariats de financement acceptés :





CONDITIONS D'INSCRIPTION SAISON 2023/2024

Le Gymnase
Hameau Le Leva
38110 La Chapelle de la Tour

contact@kenpo-isere.com

www.kenpo-isere.com

Réduction (non cumulable) :

Pour le 2^{ème} membre d'une même famille : remise de 30 €.

Pour les adhérents d'un autre club de l'Entente Multi-Styles Dauphinoise* : remise de 50 %.

(* Taekwondo St Didier de la Tour, Xue Xiao Kung Fu Villefontaine, Meiyo Domarin, Boxe Française Ruy, JJB St Clair de la Tour, Kickboxing Dolomieu, Karaté Vézeronce)

Matériel :

Tenue (sauf Fit Kenpo) :

Kenpo Gi (kimono) : Veste noire, pantalon blanc, ceinture rouge.

Équipements de protection :

Coquille, Protège dents, Protège tibias, Gants de boxe, Gants de combat libre, Coudières.

Charte conventionnelle :

- ✓ Les élèves doivent être présents 10 min avant le début du cours, afin de pouvoir commencer le cours à l'heure.
- ✓ Les élèves doivent se présenter sur les tatamis avec une tenue adaptée à la discipline pratiquée. Les parents ont la responsabilité d'habiller leurs enfants.
- ✓ Les enfants doivent être propres et autonomes. Le professeur n'a pas pour mission d'habiller et d'emmener les enfants aux toilettes.
- ✓ Aucun spectateur n'est admis dans la salle durant les cours.
- ✓ Les parents doivent être à l'heure pour venir récupérer les enfants et se faire connaître auprès du professeur.
- ✓ L'aspect éducatif du Kenpo ne se substitue pas à l'éducation parentale.
- ✓ Les élèves s'engagent à respecter les fondamentaux du Kenpo dont le respect envers les professeurs ainsi que les partenaires.
- ✓ Des manquements répétés à cette charte pourront conduire à l'exclusion de l'élève pour le reste de la saison.

Restitution du dossier d'inscription :

Tout dossier d'inscription non restitué ou incomplet au 1^{er} octobre empêchera l'accès au cours pour l'adhérent concerné.

Renseignements : François Jézéquel – Président du Kenpo Club Nord-Isère 06 14 19 73 08

